



Rueil-Malmaison, 19 avril 2013

Communiqué de presse

VINCI désigné attributaire pressenti pour le remplacement et l'automatisation des 29 barrages manuels de l'Aisne et de la Meuse

- **Un contrat de partenariat d'une durée de 30 ans**
- **Un investissement total de près de 270 millions d'euros**

Le Groupement piloté par VINCI Concessions, en partenariat avec SHEMA (Groupe EDF), a été désigné par Voies Navigables de France (VNF) attributaire pressenti d'un contrat de partenariat pour le remplacement de 29 barrages manuels sur l'Aisne et la Meuse et la réalisation des équipements associés.

Le contrat, d'une durée de 30 ans à compter de sa signature, porte sur la conception, le financement, la construction, puis l'exploitation, la maintenance et le gros entretien renouvellement (GER) de 29 barrages automatisés et de leurs équipements associés. Il comprend également la déconstruction des barrages à remplacer, ainsi que la remise à niveau, l'exploitation, la maintenance et le GER de 2 barrages déjà automatisés. En outre, il est prévu d'équiper plusieurs de ces barrages en microcentrales de production d'hydroélectricité.

La période de construction incluant les études et démarches administratives s'étalera sur moins de 7 ans. Les travaux seront réalisés par un groupement constructeur mené par VINCI Construction France, représentée par ses sociétés EMCC (mandataire), Tournaud, GTM Lorraine, CBR TP, comprenant des PME locales. L'exploitation et la maintenance seront réalisées par une entité dédiée détenue majoritairement par VINCI Concessions.

Le projet, qui constitue un élément majeur de la modernisation des infrastructures fluviales confiées à VNF, représente un investissement total de près de 270 millions d'euros. Il s'inscrit totalement dans le cadre d'objectifs de performance environnementale (continuité écologique et production d'hydroélectricité).

Contact presse:
Maxence Naouri
Tel: +33 1 47 16 31 82
maxence.naouri@vinci.com